

LE PETIT NAUJACAIS

Bulletin municipal bimestriel de la Commune de Naujac-sur-Mer



SUR L'AGENDA :

- Concours de belote le 24 février à 15 h 00
- Concours de belote le 31 mars à 15 h 00
- Concours de belote le 28 avril à 15 h 00

LES VŒUX 2019

Le samedi 19 janvier, une nombreuse assistance avait répondu à l'invitation de la municipalité pour entendre les vœux traditionnels. Parmi les invités, le Maire de Vendays, le Maire de Hourtin et deux délégations, celle de la gendarmerie de Lesparre et des pompiers de Hourtin. On notait aussi la présence de Madame Sonia Colemyn, Conseillère départementale, toujours fidèle à notre commune. Cette dernière, dans une courte allocution, souhaita la bonne année à Naujac et à ses habitants. De nombreux chefs d'entreprises étaient également présents. C'est Nathan le jeune Maire du Conseil Municipal des enfants qui a ouvert les prises de paroles sous un tonnerre d'applaudissements. La remise de l'écharpe à la nouvelle 4^{ème} adjointe Nicole LUXEY, par Elisa, Élise et Léna du conseil des enfants a recueilli une véritable ovation.

Le premier adjoint, Jean-Paul LEGLATIN nous rassura sur la bonne santé financière de la commune et évoqua les ressources du Camping Municipal, poumon économique de notre village, heureusement balnéaire. Le Maire, Jean-Bernard DUFOURD, avant de prononcer ses vœux, fit la liste des investissements importants consentis par la commune au profit du bon fonctionnement des services municipaux et du confort de ses concitoyens. Il remercia chaleureusement son équipe d'élus, ses collaborateurs, fonctionnaires territoriaux tant administratifs que techniques. Deux des leurs furent d'ailleurs honorés d'un diplôme : Jeanne GORIE et Laurent BERGEROT.



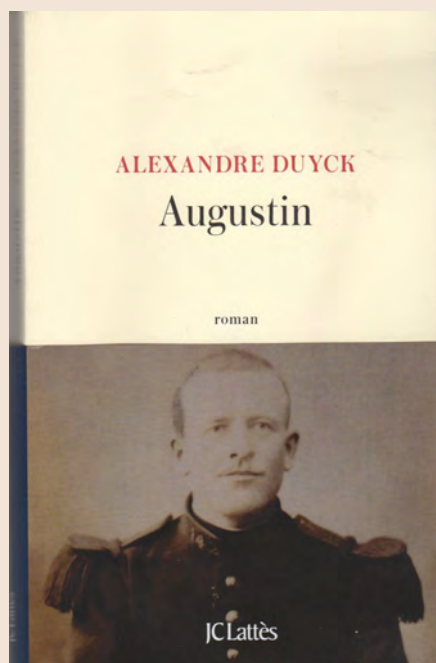
Les nombreuses associations Naujacaïses ne furent pas oubliées. Le Maire confirma les propos du premier adjoint en révélant que déjà 600 000 euros de réservations étaient potentiellement dans les caisses de notre camping pour la saison à venir. Mais l'information importante, peut-être passée inaperçue pour les non initiés, fut la probable résolution du problème de la friche de Saint-Isidore. Problème permanent et récurrent depuis la fermeture de l'usine du Flamand. Tout arrive avec la persévérance, voire l'obstination, et le désir de parfaire l'image de notre commune. Les obstacles juridico-administratifs étaient pourtant nombreux. Bravo !

Les collaborateurs bénévoles ne furent pas oubliés et étrennèrent la médaille d'honneur de la commune (auparavant diplôme d'honneur), Patrick MAURIN, Alain LUXEY et Gérard LIBERT reçurent cette distinction.

Cérémonie sobre mais chaleureuse avec la présence du Conseil municipal d'enfants et les sonorités éclatantes des cors du Rembuché. Le buffet offert fut honoré comme il se doit.

POUR VOUS GÉLU L'A LU

« AUGUSTIN » d'Alexandre Duyk



Le 11 novembre 1918, à 10h 50, Augustin Trébuchon est tué en accomplissant sa dernière mission d'estafette (porteur de messages). Il est tué le dernier, au dernier moment pour un motif aberrant. Il ne verra pas l'armistice et ne reverra pas sa Lozère natale et ses moutons. Alexandre Duyk, grand reporter, dans un roman sobrement intitulé « Augustin », nous raconte la destinée tragique de cet engagé volontaire. Histoire vraie, reconstituée grâce à ses recherches sur ce dernier mort de 14-18, en remontant sa trace à l'aide de documents authentiques. Après avoir échappé aux mitrailleuses et obus allemands, participé aux grandes batailles des Ardennes et connu l'enfer des tranchées pendant quatre longues années, Augustin Trébuchon a été fauché à Vrigne-sur-Meuse, alors que

l'armistice avait été conclue depuis la veille. Sa fiche militaire avec le jour et l'heure de son décès fut d'ailleurs modifiée par les autorités pour gommer cette aberration. Dans un style direct, presque journalistique, l'auteur nous emmène dans la boue, parmi les cadavres d'hommes et d'animaux pourrissants, la vermine, la faim, le désespoir et la mort, sans oublier les errements d'un état-major parfois dépassé par le tragique de la situation. Encore un récit sur la Grande Guerre allez-vous dire ? Oui, mais là on suit « au ras des pâquerettes », le destin de notre protégé (j'allais dire de notre héros) en mâchant avec lui son « singe » ou en buvant un coup de pinard bienvenu.

Cet ouvrage est disponible à la bibliothèque de Naujac



GMC
Gilles Mercier Constructions

Entreprise Générale du Bâtiment
NEUF - RENOVATION - EXTENSION

9 quater rue de la Gravière
33990 Naujac sur Mer

Tél : 06 14 42 04 51

pimpernel.mercier@sfr.fr

Tel : 05 56 73 00 58
Portable : 06 26 78 08 46

A photograph of the restaurant's exterior. It's a single-story building with a green awning over the entrance that says 'RESTAURANT' and 'BAR DE L'UNION'. There are outdoor tables and chairs in front, and a blue umbrella on the right.

Ouvert tous les midis ✨
Les week end et en saison ouvert midi et soir
*Fermé le lundi

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales !



Vous avez déménagé récemment ? Ou vous venez d'avoir 18 Ans ?

Si ce n'est pas déjà fait, vous avez jusqu'au 30 mars 2019 pour vous inscrire sur les listes électorales et pouvoir voter aux élections européennes.

Dans quelles situations dois-je m'inscrire :

Vous devez vous inscrire sur les listes électorales dans les situations suivantes :

Vous avez changé de domicile :

- Si vous avez déménagé dans une nouvelle commune, vous devez vous inscrire sur les listes de votre nouvelle commune de résidence.
- Si vous avez déménagé mais restez dans la même commune, une réinscription peut être nécessaire dans les cas où vous déménagement donne lieu à un changement de bureau de vote. Il convient de vérifier votre situation auprès de votre mairie.

Vous venez d'avoir 18 ans :

- si vous vous êtes fait connaître auprès de votre mairie en vue de la journée défense et citoyenneté, vous êtes théoriquement inscrit sur les listes électorales.
- Si vous ne vous êtes pas fait recenser pour la journée défense et citoyenneté ou si vous avez déménagé depuis, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales.

Quelles démarches ?

Pour vous inscrire, plusieurs possibilités s'offrent à vous : directement auprès de votre mairie, en remplissant le cerfa 12669 * 02 et en joignant une copie de votre pièce d'identité Recto Verso ainsi qu'un justificatif de domicile. Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur service-public.fr.

Bouchons d'Amour, arrêt de la collecte !

Depuis plusieurs années, vous déposiez vos bouchons plastiques à la Mairie afin d'alimenter l'association « Les Bouchons d'Amour de la Gironde » et contribuiez ainsi à financer de nombreux projets pour aider les personnes handicapées (20 900 € en 2017, 5 900 € en 2018).

Bien que portée par des bénévoles impliqués, cette association ne pourra plus assurer l'enlèvement des bouchons sur notre point de collecte.

En effet, les récentes mesures aussi bien sur le tri à effectuer (tous les bouchons ne sont pas recyclables) que sur les restrictions d'accès sur le site de stockage (camp militaire soumis à un plan vigipirate très strict) et le manque de bénévoles ne permettent plus la bonne organisation des collectes et leur traitement.

L'association vous remercie pour votre action au sein de cette chaîne de solidarité girondine.



« LES MATOUS VAGABONDS 33990 »

Une nouvelle association vient de se créer qui a pour objectif, pour la commune de Naujac-sur-Mer, de gérer la population des chats errants, dans le respect de la loi et du bien-être animal, et en prenant en compte les attentes des habitants.

De ce fait, « **Les Matous vagabonds 33990** » interviendra à plusieurs niveaux :

- **La stérilisation des chats errants** : c'est la priorité. En effet, la prolifération d'une population de chats non gérée peut être exponentielle et poser des problèmes sanitaires et de cohabitation.
- **La mise à l'adoption des chats et chatons sociables** Beaucoup de félins errants et leurs chatons, sont aptes à la vie en famille. Certains l'ont déjà connue et se trouvent à la rue suite à abandon.
- **Le nourrissage des chats libres non adoptables**, qui concerne les chats stérilisés, qui sont craintifs et indépendants qui ne peuvent être placés.
- **Les soins aux animaux malades** qui visent à maintenir en bonne santé ces populations de chats libres.



La loi veut que les chats « errants » soient stérilisés et identifiés puis relâchés sur les lieux où ils ont été capturés sous la responsabilité du Maire et de l'association de protection des animaux.

« **Les Matous vagabonds 33990** » compte sur le concours de la population pour soutenir son action par adhésion à l'association, dons de nourriture, signalement de chats errants, candidature à l'adoption, offre pour être famille d'accueil temporaire des chats après la stérilisation et des chatons en attente d'adoption, soutien financier.

Elle recherche surtout des familles d'accueil qui peuvent héberger les chattes après stérilisation et leur assurer quelques jours de repos et de surveillance avant leur relâcher ; ainsi que des familles pouvant accueillir des chatons le temps de les socialiser avant adoption.

Contact : 06 77 24 96 60

Facebook : Les Matous vagabonds 33990

Courriel : lesmatousvagabonds33990@sfr.fr

UN NOUVEL ESPACE DE DÉTENTE ET DE BIEN ÊTRE



CATHY STYLE
CRÉATION COIFFURE MIXTE

OUVERT DU
MARDI AU SAMEDI

SOFA MASSANT SHIATSU
REVLON - WELLA

6 PLACE DU 11 NOVEMBRE
33990 NAUJAC SUR MER

05 56 41 27 05

Camping du Ranch



Mr LAOUE J.Jacques
4 Rue de la Bâche
33990 Naujac sur Mer

Téléphone : 05.56.73.00.63
Port : 06.89.71.29.62
Mail : laoue.jeanjacques@orange.fr

PERMIS DE CHASSER A ZÉRO EURO !



**PASSEZ VOTRE
PERMIS DE CHASSER**

Libérez-vous du quotidien, rejoignez-nous !

05 57 88 57 00 chasseurs33.com

Fédération Départementale des Chasseurs de la Gironde

90%
de réussite



La Fédération Départementale des chasseurs de la Gironde, forte de ses 40 000 adhérents et très ancrée dans nos territoires, lance pour la 4^{ème} année, du 1^{er} février au 31 mars prochain, une campagne dynamique de recrutement de nouveaux chasseurs en leur proposant de passer le permis de chasser pour 0 euro. Cette démarche est un moyen de garantir et de maintenir les équilibres agro-sylvo-cynégétique qui sont indispensables à nos territoires ainsi que de sauvegarder la faune sauvage et de ses habitats.

ERRATUM

Dans notre numéro 95 (septembre 2018), dans la rubrique « Vieilles photos de Naujac », nous avons présenté une fête des résiniers à Saint-Isidore. Hélas, dans notre légende de ladite photo, nous avons désigné un personnage de face comme étant Jean Pion, le père de notre ex-élu Jean-Claude Pion....or ce n'était pas lui. C'est à un personnage de profil qu'il faut restituer cette paternité usurpée. En revanche, la jeune femme debout sur la charrette avec « l'escouarte » sur la tête est bien la maman de notre ancien adjoint. Avec nos plus plates excuses.

RECENSEMENT MILITAIRE

Votre enfant vient de fêter ses 16 ans, il doit se faire recenser dans les trois mois qui précèdent son anniversaire.

Pour cela, vous pouvez faire la démarche auprès de votre Mairie en vous munissant de votre livret de famille, de sa pièce d'identité, d'une déclaration indiquant ses nom, prénom, date et lieu de naissance ainsi que ceux de ses parents, son adresse, sa situation familiale, scolaire, universitaire et/ou professionnelle.

Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

FAITES TOURNER LES SERVIETTES !

Dimanche 3 février, tradition oblige, les plus de 65 ans étaient à l'honneur. Le repas dansant des Aînés tant attendu, mélange de convivialité et de partage, Plus de 100 convives ont répondu présents. Ils se sont donc retrouvés dans la salle des fêtes de Naujac fraîchement repeinte et joliment décorée pour l'occasion, autour des tables dressées par l'équipe des bénévoles, sous l'autorité de Nicole LUXEY. Une nouveauté cette année, deux jeunes élues du Conseil Municipal des enfants, Elise et Elisa ont accueillis à leur arrivée, les dames et les messieurs avec une rose. Après les amuse-bouches de l'apéritif, un excellent repas préparé et servi par notre habituel traiteur « La Renaissance » de St Laurent a été apprécié par tous. Le tout accompagné d'un très grand spectacle animé par deux chanteurs, la magnifique chanteuse Sandra Ludyla et son partenaire Eric. Il régna ce dimanche une très bonne ambiance dans notre salle des fêtes. Nos deux jeunes élues ont participé sans modération, entraînant leurs aînés sur la piste de danse. La dégustation d'une dernière coupe de champagne, et chacun s'est décidé à regret à rentrer chez lui, se promettant de se revoir l'année prochaine.



SORTIE HIVERNALE !

Pour cette première balade de l'année nos Mobeurs avaient décidé de faire un parcours assez court, compte tenu de la météo un peu fraîche.

C'est donc 41 km qui ont été parcouru en à peine 1h45 sur leurs fidèles mobylettes, entre naujac-sur-mer, Gaillan et Lesparre. Le rendez-vous était fixé dimanche 3 février à 10h au bar de l'Union, un café croissant englouti et départ vers 10h30.

Ils ont bien sûr, une fois de plus privilégié les petites routes de campagne afin d'éviter les grands axes et la circulation permettant ainsi de découvrir notre belle campagne médocaine.

Petite halte sur lesparre au niveau de la tour de l'honneur pour une séance photo et admirer ce beau monument. Retour ensuite sur Naujac, toujours par les petites routes où un apéritif suivi d'un couscous maison élaboré par Mimi les attendait au bar de l'Union.

À l'issue de ce délicieux repas M. ATTAL a profité de la présence des membres et des locaux du restaurant pour effectuer l'Assemblée générale de l'association.

La date du 12 mai et a été retenue pour la future balade qui se passera cette fois-ci sur la presqu'île du Cap-Ferret.

En cette journée des nouveaux membres les ont rejoint pour partager des journées toujours très agréables dans une ambiance conviviale.

Alors si dans un coin de votre garage traîne une mobylette n'hésitez pas à venir les retrouver !

Pour toutes questions n'hésitez pas à téléphoner à Fred au 0672796913.



INFOS PRATIQUES

Mairie

Secrétariat : 05-56-73-00-55
Télécopie : 05-56-73-03-87
Courriel : mairie.naujac@orange.fr

Heures d'ouverture au public :

Lundi 9h/12h et 14h/17h30

Mardi 9h/12h et 14h/17h30

Mercredi 9h/12h

Jeudi 9h/12h et 14h/17h30

Vendredi 8h/12h

Samedi 9h/12h

SERVICE URBANISME

Accueil du public sur RDV uniquement :

Lundi 9h/12h

Mardi 14h/16h

Jeudi 14/16h

Ramassage tri sélectif

Bio et tout venant : Tous les vendredis

Bac jaune et verre : Les jeudis des semaines bleues

Bibliothèque municipale

Le mercredi de 10h00 à 11h30 (adultes)

Le mercredi de 10h00 à 11h00 (enfants)

Le 1er samedi du mois de 10h00 à 12h00

Agence postale

Tel : 05-56-73-00-55

Lundi/mardi/jeudi 9h/12h et 14h/17h

Mercredi 9h/12h - vendredi 8h/12h

Samedi 9h/12h

Borne postale, levée à 12h, 10h le samedi

Recyclerie

Ouverture tous les mercredis de 10h à 17h

Et le 1er samedi du mois

ETAT CIVIL

Naissances :

JAGOU Marius, le 21/12/2018

THOMAS Leeloo, le 02/01/2019

DAMON Iris, le 10/01/2019

Décès :

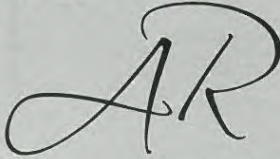
DEJEANS Christian, le 05/01/2019

LEMERLE Roger le 04/02/2019

Mariage :

BEAUVAIS Nathalie & MERLET Augustin
Le 16/02/2019

Pompes Funèbres



Alain Robert

28, cours du Mal de Lattre de Tassigny
33340 LESPARRÉ-MÉDOC
Tél. : 05 56 73 40 61

6, route d'Avensan
33480 CASTELNAU DE MÉDOC
Tél. : 05 56 58 14 76

Menuiserie aluminium - PVC
Vérandas
Miroiterie, vitrages isolants
Stores et toiles
Portails aluminium
Volets roulants, battants
et rideaux métalliques
Remplacement de casses



ALUMINIER
TECHNAL
FABRICANTS INSTALLATEURS AGRÉÉS

Ets SOMIREY
distributeur peintures SIKKENS



atelier et magasin :
6, rue A.-Lafittau - BP 19
33341 Lesparre-Médoc Cédex
Tél. 05 56 41 04 14 - Fax 05 56 41 27 87
somirey@wanadoo.fr
www.somirey.com

LE PETIT NAUJACAIS

Bulletin d'information
de la Commune de Naujac-sur-Mer
Rédaction et impression
Mairie de Naujac-sur-Mer 33990

Directeur de publication

Jean-Bernard DUFOURD

Rédacteur en chef

Marie-Christine BARBE

Equipe rédactionnelle

Camille Bégué, Gérard Libert,
Jean-Paul Le Glatin



TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
PAVAGE ET AMÉNAGEMENT URBAIN
ASSAINISSEMENT, VENTE ET LIVRAISON DE SABLE,
GRAVE BÉTON, TERRE, CALCAIRE, GRAVIERS

BUREAUX ZA DE BEAU CHÈNE 33250 CRESSAC 05 56 73 18 70	GRAVIÈRES LA LANDE DE POUYÈRE 33990 NAUJAC/MER 05 56 41 19 73	ROUTE DE VENDAYS 33340 QUEYRAC 05 56 59 82 60	UNE SOCIÉTÉ DE COLAS
---	---	--	-----------------------------